

BOURSE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CYTOLOGIE CLINIQUE POUR LES ASSISTANTS

www.francesfcc.org

La **Société Française de Cytologie Clinique (SFCC)**, à l'occasion de son **50^{ème} anniversaire** a décidé d'attribuer **60 bourses** pour aider les **assistants ACP** à améliorer leur formation en cytopathologie, en favorisant leur présence durant **Carrefour Pathologie 2017**, au Palais de Congrès à Paris, à la session spéciale organisée par la SFCC, **le 22 Novembre 2017 de 14h30 à 17h45**. Ce sera l'occasion unique d'entendre des experts internationaux qui traiteront des divers champs de la cytopathologie gynécologique et non gynécologique. Bien que les assistants aient peu de problèmes à la compréhension de l'anglais, il y aura de façon simultanée une projection en français et en anglais.

Les 40 premiers candidats provinciaux inscrits et sélectionnés recevront une indemnité d'un montant correspondant aux frais de voyage et d'hébergement pour se rendre à cette manifestation, à hauteur maximum de 290 €, sur présentation des justificatifs originaux correspondants.

Les 20 premiers candidats parisiens recevront une indemnité d'un montant de 90 €, sur présentation des justificatifs originaux correspondants.

L'inscription aux journées scientifiques de Carrefour Pathologie 2017, d'un montant de **90€** pour les assistants, membres de la SFP, devra être souscrite **avant le 10 septembre 2017 sur le site de Carrefour Pathologie**.

Les conditions d'attribution de ces bourses sont les suivantes :

- être Assistant ACP, en poste et ce quelle que soit la structure d'accueil (CHU ; CHG ; CAC,) (joindre copie pièce identité)
- pour bénéficier d'une indemnité voyage-hébergement résider à une distance d'au moins 50 km du lieu du congrès (le service, ou la structure d'accueil, étant considérés comme lieu de résidence).

Les candidats doivent envoyer une demande de bourse à l'attention du secrétariat de la SFCC, par email (sfcc.secretariat@gmail.com) avant le 30 juin 2017 précisant :

- Nom, prénom
- Adresse personnelle
- Adresse professionnelle
- Tél. professionnel, N° de portable + adresse email
- Un certificat de situation du Chef de Service
- L'engagement sur l'honneur à s'inscrire à la SFP et à Carrefour Pathologie avant le 10 septembre 2017 et à participer à la session SFCC du 22 novembre 2017

La SFCC organise par ailleurs le 22 novembre **une soirée de gala au Théâtre le Ranelagh** (5, rue des Vignes, 75016 Paris). La pièce sera « l'Avare » de Molière dans une adaptation joyeuse et peu conventionnelle. Si vous souhaitez vous joindre à ce gala, quelques places seront réservées aux assistants, et cela, en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.

Veillez préciser également avant le 30 juin 2017 :

- Nombre de places souhaitées : 1 2 (si vous êtes accompagné, **un chèque de 30 euros** est à adresser à notre trésorière : Bénédicte Royer, 14 Avenue René Coty, 75014 Paris pour valider votre inscription)

Le règlement de la bourse sera effectué à l'issue du congrès à réception des justificatifs originaux à votre nom adressés à (à recevoir au plus tard **le 15 décembre 2017**) :

Secrétaire de la SFCC

Mme Nathalie Rappart,
Service de Pathologie
Hôpital Cochin
27 rue du Faubourg St Jacques
75679 Paris cedex 14
Email : sfcc.secretariat@gmail.com

Frais remboursables, exclusivement sur justificatifs originaux et dans la limite de 290 euros :

- Voyage : train en 2^{de} classe, vol low-cost ou classe économique
- . En cas d'utilisation d'un véhicule : 0,60 euros par kilomètre (toutes puissances fiscales confondues) dans la limite de 600 km AR.
- . Frais de péage autoroutier
- Hébergement : 1 nuit d'hôtel, à l'exclusion des repas

Le comité d'organisation du 50^{ème} anniversaire de la SFCC. Information : sfcc.secretariat@gmail.com